



Août 2007

## Lier l'Action Antimine au Développement (LAAD) - en bref

### Le bénéfice de lier les deux secteurs

Dans de nombreux pays affectés par les mines, la présence de mines antipersonnel et de restes explosifs de guerre a un impact négatif sur la reconstruction post-confliktuelle et le développement. Une meilleure coordination à tous les niveaux (donateurs, agences de l'ONU, banques de développement, autorités nationales, locales et communautaires) pourrait mener à :

- Un alignement de l'action antimine avec les priorités de développement nationales et locales.
- Une incorporation de l'action antimine aux plans et cadres de développement (stratégies pour la réduction de la pauvreté et plans sectoriels) et aux budgets.
- Une meilleure stabilité des fonds pour l'action antimine en joignant les fonds spécifiques antimine et humanitaire aux fonds pour la reconstruction et le développement.
- Des lignes directrices pour les nouvelles forces économiques et financières pour une assistance ciblée sur les besoins des communautés affectées par les mines. Ainsi, LAAD contribue directement à la réduction de la pauvreté.
- En bref : Des interventions mieux coordonnées, mieux adaptées aux besoins de la communauté affectée par les mines et finalement plus effective.

### Les raisons pour lesquelles les deux secteurs sont séparés

L'action humanitaire contre les mines est peu intégrée aux perspectives de développement des pays et opère souvent à part. Ceci est principalement dû aux facteurs suivants:

- Au début de l'action humanitaire contre les mines, le but principal était d'apprendre comment dépolluer de manière sûre et efficace. Seulement plus tard ont été intégrés les communautés locales et les gouvernements des pays affectés pour répondre à leurs besoins.
- Les personnes travaillant sur le terrain dans l'action antimine ont une expérience technique significative, mais des lacunes dans l'assistance au développement. L'inverse est souvent aussi le cas pour les personnes travaillant au développement. Les deux secteurs opèrent à part l'un de l'autre, ayant des structures d'organisation, des priorités et des pratiques différentes. La même chose est vraie pour le niveau national, ou les personnes travaillant dans l'action antimine (souvent venant des rangs militaires) et ceux des autres départements.
- Auprès des donateurs, des agences multilatérales et des banques pour le développement, la lutte antimine et le développement ne sont pas gérés dans les mêmes départements ou sont parfois partagés entre différents portefeuilles (par exemple au sein du désarmement, de l'assistance humanitaire ou du développement). Dans de nombreux cas, les donateurs et agences finançant les programmes d'action contre les mines ne disposent pas de structures ni de mécanismes pour coordonner l'action contre les mines et l'assistance au développement.
- Puisque l'action humanitaire contre les mines était financée jusqu'à maintenant par des donateurs, peu de pays affectés par les mines ont intégré l'action antimine dans leurs plans de développement.

### Emergence d'un consensus international

Cette perspective de l'action contre les mines s'intègre tout à fait dans la conception d'attribution d'aide au développement, adoptée, ces dernières années, par la communauté internationale que ce soit par le biais des *Objectifs du Millénaire pour le Développement* ou de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*. La liaison avec la problématique du développement permet de ne pas standardiser l'approche de l'action humanitaire contre les mines mais au contraire d'être au plus proche de chacune des situations nationales et de la contextualiser en conséquence. Elle permet également de cibler au mieux les besoins par une coordination entre les acteurs intervenant dans chacun de ces domaines, évitant ainsi tout isolement structurel pour une action efficace.

A ce jour, de nouvelles initiatives et cadres d'action ont été développés pour la mise en œuvre de cette approche :

- *Le Plan d'Action de Nairobi* (issu de la 1<sup>ère</sup> Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa, 2004) qui comprend 10 actions relatives à la liaison entre action contre les mines et développement.
- Des références à l'impact des mines sur le développement dans le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies de 2005 « *Dans une liberté plus grande : Développement, sécurité et Droits de l'Homme pour tous* » ; ainsi que dans la *Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement* de 2006.
- Des dialogues informels entre les Etats Parties à la Convention d'Ottawa et l'établissement d'un groupe de contact relatif à cette approche (LMAD Contact Group/ Groupe de Contact LAAD ).
- L'intégration de l'action contre les mines et développement dans le programme de travail 2007-2008 de la Direction de la Coopération pour le Développement de l'OCDE.

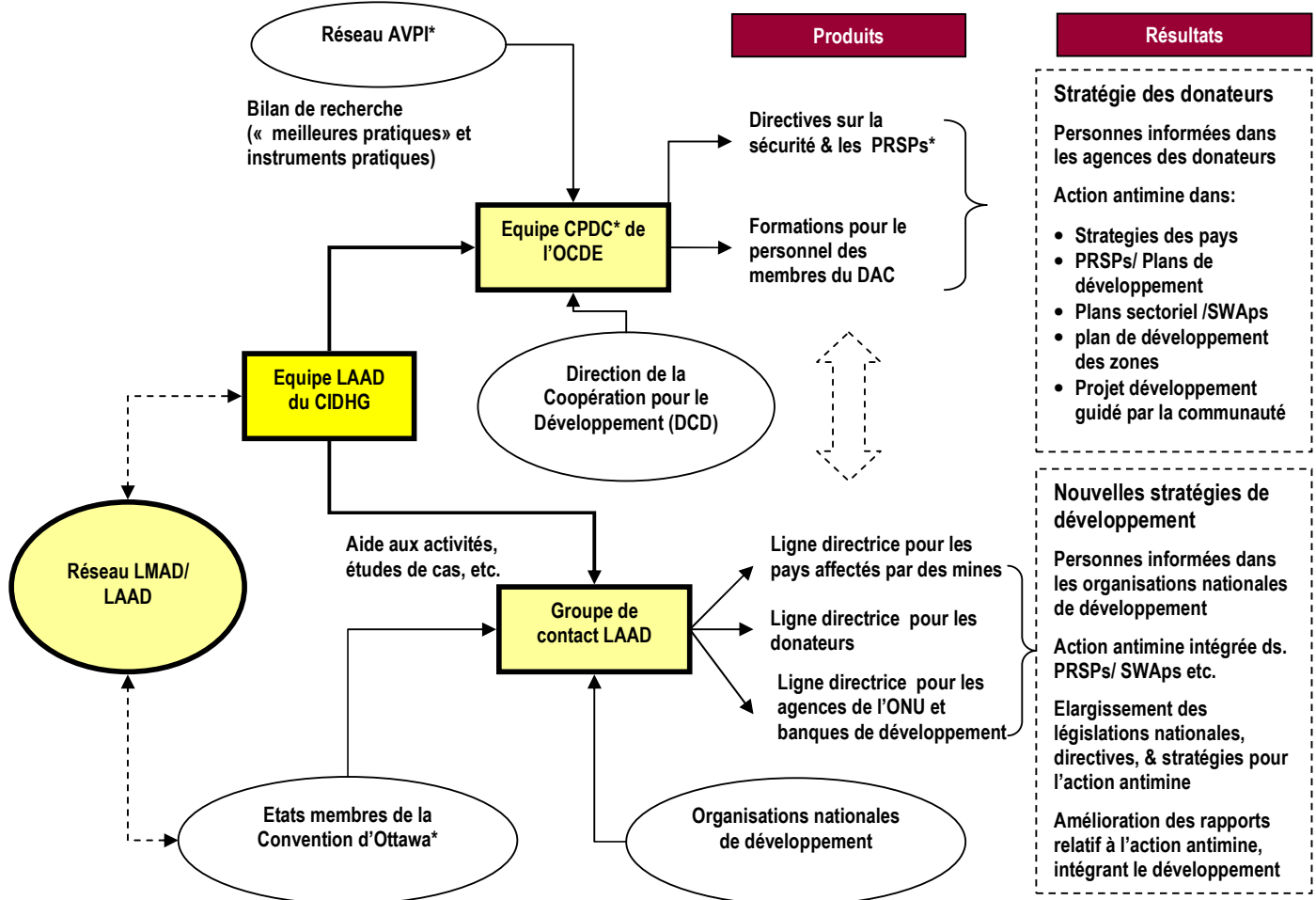
### Le projet du CIDHG

Le CIDHG a entrepris des actions particulières en la matière en mettant en place un projet pour examiner et aider à développer les liens entre action antimine et développement. Initié fin 2006, ce projet a pour but d'aider les donateurs, les acteurs de l'action contre les mines, les autorités des pays affectés dans leur activité à mettre en lien, au mieux, les priorités liées au développement et celles relatives à l'action contre les mines.

En coopération notamment avec le PNUD et le UK Department for International Development (DfID), le projet LAAD mène quatre activités clés:

- La recherche sur les liens entre l'action antimine et l'assistance au développement et sa dissémination à l'égard de la communauté de l'action antimine et du développement au moyen d'études de cas, des « retours d'expériences », des « meilleures pratiques » et de guide de planification pour chaque acteur.
- Le partage et la diffusion d'informations via le site Internet du CIDHG et le réseau virtuel des praticiens (réseau LMAD/ LAAD) ainsi que par le biais de formation à l'égard des partenaires principaux.
- La participation active au travail sur la violence armée et la réduction de la pauvreté de la Direction de la Coopération pour le Développement de l'OCDE.
- Le soutien au groupe de contact (LMAD Contact Group/ Groupe de Contact LAAD).

Le diagramme suivant illustre les principales relations et la chaîne des résultats pour le projet LAAD du CIDHG :



\*AVPI = Armed Violence and Poverty Initiative - Initiative pour la réduction de la violence armée et de la pauvreté

\*PRSP = Poverty Reduction Strategy Paper - Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

\*SWAps = Sector Wide Approaches - Plan sectoriel

\*Convention d'Ottawa - Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel

\*Équipe CPDC's de l' OCDE – Conflict Peace and Development Co-operation - Réseau sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement de l'OCDE

Pour plus d'information sur le projet LAAD, veuillez consulter le site du CIDHG à l'adresse suivante:  
[www.gichd.org](http://www.gichd.org) ou contactez Sharmala Naidoo: [s.naidoo@gichd.org](mailto:s.naidoo@gichd.org) ou +41 22 906 83 22